

***Championnat du Monde Para Voile - Kiel 19-25 juin 2017***  
***Sélection de la délégation FFVoile Para Voile***  
***sur Hansa 303 et 2.4mR***

**Préambule** En 2017, seront organisés les 1<sup>er</sup> Championnats du monde Para voile sur les nouveaux supports choisis par World Sailing. La FFVoile souhaite qu'il y ait une délégation Française de régatiers sur Hansa 303 et 2.4mR sur ce championnat dans l'optique du retour de la voile aux Jeux Paralympiques de 2024.

Les supports retenus sont :

- le Hansa 303 en solo, homme et femme,
- le 2.4mR.

L'objectif recherché vise un maximum de podium.

***Règlement FFVoile de sélection au Championnat du Monde ParaVoile 2017***

**Article premier :**

Le Directeur Technique National (DTN), dans le strict respect des règles édictées par le CIO et World Sailing, met en œuvre le présent règlement pour sélectionner une délégation française au championnat du Monde Para voile 2017 sur Hansa 303 et 2.4mR selon les modalités ci-après.

Peuvent prétendre à la sélection :

- les sportives et sportifs français licenciés à la FFVoile et classifiés par Para World Sailing,
- ayant fait acte de candidature à la sélection **au plus tard le 26 mai 2017** (acte de candidature téléchargeable sur le site internet de la FFVoile, rubrique « Haut-niveau », chapitre « délégations FFVoile »),
- s'engageant à un programme de préparation à l'épreuve.

**Article 2 : sélection des sportives et sportifs Hansa 303 pour le Championnat du Monde Para voile :**

Le DTN sélectionnera parmi les candidat(e)s, notamment à partir des résultats obtenus lors du classement général définitif du national Hansa en 303 solo qui se déroulera du 2 au 5 juin 2017 à Bauduen (Lac de Sainte croix, Var), et également au vu des palmarès sportifs.

Le DTN sélectionnera au minimum un garçon et une fille sur Hansa 303. La délégation pourra comprendre jusque 4 bateaux maximum.

**Article 3 : sélection des sportives et sportifs en 2.4mR pour le Championnat du Monde Para voile :**

A l'issue de la clôture de dépôt des candidatures, le DTN sélectionnera, notamment au vu du palmarès sportif, le ou les candidat(e)s qui composeront la délégation officielle de la FFVoile au Championnat du Monde Para Voile en 2.4mR. La délégation pourra comprendre jusque 4 bateaux maximum.